

ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en
Master
1ère année
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
parcours Lean management et qualité

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

Master

1ère année

MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
parcours Lean management et qualité

est composée comme suit :

- Monsieur BRU Dominique, associé professeur à mi-temps
- Monsieur COLIN René, vacataire - non fonctionnaire

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 05/01/2023

Le Directeur de l'Ecole de Management,
Hervé PENAN

Le Président de l'Université,
Hugues KENFACK

